Éditorial

Autor(en): **R.E.F.S.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **24 (1944)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL

Souhaitons que ce numéro soit l'un des derniers à sortir de presse en temps de guerre. En tous cas, il paraît au moment où le territoire de la France est presque entièrement libéré. Le retour de l'Alsace et de la Lorraine sera, dans un avenir très prochain sans doute, le couronnement en France des événements historiques auxquels nous assistons depuis quatre mois.

Pour marquer ces heureuses circonstances, nous avons tenu à vouer nos soins les plus attentifs à la rédaction et à la présentation de ce fascicule.

En tête, figure un avant-propos du Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Compagnie dont cette revue est l'organe, ne l'oublions pas. En effet, c'est ce qui a permis à cette publication, non sans difficultés, de continuer à paraître en toute indépendance au cours des dernières années. Le caractère de la Chambre de Commerce Suisse, à laquelle la France offre une si généreuse hospitalité, a permis d'éviter précisément toute immixtion ou toute influence étrangères à son caractère économique franco-suisse. Ce sont ces circonstances — disons-le en toute modestie — qui ont considérablement augmenté l'intérêt et la valeur des trente-deux numéros sortis de presse de juin 1941 à mai 1944 et cela non seulement aux yeux des lecteurs en France, mais surtout des lecteurs en Suisse et dans les autres pays où ces numéros ont pu parvenir.

Le présent fascicule contient ensuite un nouvel article du Professeur Laufenburger. C'est l'occasion pour nous de lui exprimer notre gratitude pour la série d'études sur l'économie de la France qu'il a bien voulu rédiger, ces derniers mois, pour cette revue, malgré les rigueurs de la censure allemande. Ces études ont été lues en Suisse avec une attention d'autant plus grande que nos compatriotes sont privés, depuis quatre ans, de toute autre source directe de documentation sur l'agriculture, l'industrie et les finances françaises. Notre pays d'origine a profondément souffert, au cours de cette guerre, de son isolement presque complet d'avec ce foyer intellectuel, au si vaste rayonnement, qu'a toujours été la France.

Les lecteurs trouveront plus loin un intéressant exposé du Professeur Rosset sur les statistiques relatives à l'économie helvétique. Malgré l'aridité des chiffres, il n'est pas sans valeur pour les Suisses de France, dont le plus grand nombre n'a pas pu retourner au pays depuis le début des hostilités, d'être ainsi tenu au courant de ce qui se passe outre Jura. Ces indications ne sont pas sans intérêt non plus pour les autres lecteurs. Aussi, sommes-nous reconnaissants au Professeur Rosset de son précieux concours.

Enfin, les Membres de la Chambre de Commerce sont, comme par le passé, tenus au courant des travaux de la Compagnie grâce à la rubrique consacrée à son activité. De même, ils sont et continueront à être renseignés sur la reprise entre France et Suisse, dans les deux sens, des relations postales et ferroviaires, les conditions à remplir pour l'obtention des visas, la nouvelle mise en marche des échanges de marchandises (obtention des licences d'importation et d'exportation, transports, etc.), le régime des paiements, etc. Espérons que toutes ces formalités seront bientôt simplifiées et même supprimées et que nous aurons de bonnes nouvelles à annoncer à ce sujet.

Le présent numéro sera expédié sitôt que les conditions postales le permettront. Les lecteurs recevront en même temps les précédents numéros que les événements de cet été n'avaient pas permis d'imprimer en temps et lieu. En effet, l'imprimerie de cette revue a souffert des bombardements dont Alençon, à plusieurs reprises, fut l'objectif au cours de ces derniers mois. Chose plus grave encore, son Directeur, M. Grisard Fils, a malheureusement été déporté en Allemagne au mois d'avril de cette année. En son absence, M. Grisard Père a bien voulu remettre en marche l'imprimerie et permettre ainsi la sortie de presse de ce fascicule.

Disposant d'une réserve de papier importé de Suisse, nous avons pu augmenter le nombre de pages. De même, nous insérons à nouveau la publicité, qui nous avait été interdite par les autorités allemandes.

En terminant, remercions le Ministère de l'Information de l'autorisation donnée à cette revue de continuer à paraître pour le plus grand bien des relations économiques entre nos deux nations amies.

R. E. F. S.